

Conseil Communautaire du 14 février 2019

D 2019
A
03

Nombre de Conseillers

En exercice	87
Présents	66 dossier 1 à 3 – 68 dossier 4 et 8 – 69 dossier 5 à 22 (sauf 8)
Votants	74 dossier 1 à 3 – 77 dossier 4 et 8 – 78 dossier 5 à 22 (sauf 8)

Le Conseil de Val de Garonne Agglomération, légalement convoqué le **8 février 2019** s'est réuni à la salle des fêtes de Fauillet, en séance publique, sous la présidence de Daniel BENQUET

Etaient présents

<u>Agné</u>	Patrick GAUBAN (à partir du dossier 4)
<u>Beaupuy</u>	Maryse HERVÉ – Pascal LAPERCHE
<u>Birac sur Trec</u>	Alain LERDU
<u>Calonges</u>	François NÉRAUD
<u>Castelnau Sur Gupie</u>	Guy IANOTTO
<u>Caubon Saint Sauveur</u>	Catherine BERNARD
<u>Caumont Sur Garonne</u>	Pierre IMBERT
<u>Clairac</u>	Bernard CABANE – Carole VERHAEGHE (+ pouvoir de Michel PÉRAT)
<u>Cocumont</u>	Jean.Luc ARMAND (+ pouvoir de Jean.François THOUHAZEAU) – Lisette DE LUCA
<u>Couthures Sur Garonne</u>	Jean.Michel MOREAU
<u>Escassefort</u>	Edith LORIGGIOLA
<u>Fauguerolles</u>	Maryline DE PARSCAU (+ pouvoir de Eric BOUCHAUD)
<u>Fauillet</u>	Gilbert DUFOURG
<u>Fourques Sur Garonne</u>	Jacques BILIRIT [(à partir du dossier 4) + pouvoir Josette PATISSOU]
<u>Gaujac</u>	/
<u>Gontaud de Nogaret</u>	Danièle ANGOT – Thierry CONSTANS
<u>Grateloup Saint Gayrand</u>	Alain PRÉDOUR
<u>Jusix</u>	Michel GUIGNAN
<u>Lafitte Sur Lot</u>	Patricia GAVA (suppléante)
<u>Lagruère</u>	Jacques VERDELET
<u>Lagupie</u>	Jean.Max MARTIN
<u>Le Mas d'Agenais</u>	Sylvie BARBE - Francis DUTHIL (+ pouvoir de Jacques BRO)
<u>Longueville</u>	Guy FARBOS
<u>Marcellus</u>	Jean.Claude DERC
<u>Marmande</u>	Daniel BENQUET – Sophie BORDERIE (+ pouvoir Joël HOCQUELET) – Martine CALZAVARA – Serge CARBONNET - Roland CHRISTEN - Jean.Luc DUBOURG – Michel HOSPITAL – Josette JACQUET - Philippe LABARDIN (+ pouvoir de Patrick COUZINEAU) – Bernard MANIER - Sylvie SCHELCHER-GENEAU DE LAMARLIERE (+ pouvoir de Lydie ANGELY)
<u>Mauvezin sur Gupie</u>	Daniel BORDENEUVE
<u>Meilhan sur Garonne</u>	Régine POVÉDA
<u>Montpouillan</u>	Didier MONPOUILLAN
<u>Puymiclan</u>	Michel FEYRY
<u>Saint Avit</u>	Michel COUZIGOU
<u>Saint Barthélémy d'Agenais</u>	Gaëtan MALANGE (à partir du dossier 5)
<u>Saint Martin Petit</u>	Marie-France BONNEAU
<u>Saint Pardoux du Breuil</u>	Jean-Marc DUBAN
<u>Saint Sauveur de Meilhan</u>	Francis LABEAU
<u>Sainte Bazeille</u>	Gilles LAGAÛZÈRE – Didier RESSIOT - Philippe RIGAL – Christine VOINOT
<u>Samazan</u>	Bernard MONPOUILLAN
<u>Sénéstis</u>	/
<u>Seyches</u>	Isabelle CESA - André CORIOU
<u>Taillebourg</u>	Jean.Pierre VACQUE
<u>Tonneins</u>	Daniel BARBAS – Daniel GAIDELLA – Liliane KULTON (+ pouvoir de Liliane BORDES) – Guy LAUMET – Elizabeth LE CHARPENTIER - Laurence LOUBIAT- MOREAU – Dante RINAUDO – Valérie TACCO
<u>Varès</u>	Gérard MARTET (suppléant)
<u>Villeton</u>	Jean GUIRAUD
<u>Virazeil</u>	Christophe COURREGELONGUE – Caroline DELRIEU-GILLET – Vincent PAULAY

Absents ou excusés

Patrick GAUBAN (jusqu'au dossier 3) - Michel PÉRAT - Jacques BILIRIT (jusqu'au dossier 3) - Josette PATISSOU - Jean.François THOUHAZEAU – Maryse VULLIAMY - Lydie ANGELY – Marie.Catherine BALLEREAU – Marie.Françoise BOUGUES – Charles CILLIERES – Jacqueline CORREGES – Patrick COUZINEAU - Joël HOCQUELET – Anne MAHIEU – Jean.Pierre MARCHAND – Laurence VALAY - Thierry CARRETEY - Gaëtan MALANGE (jusqu'au dossier 4 et pour le dossier 8) - Jacques BRO - Régis BARD – Liliane BORDES - Eric BOUCHAUD – Jacky TROUVÉ

Pouvoirs de

Michel PÉRAT à Carole VERHAEGHE - Josette PATISSOU à Jacques BILIRIT - Jean.François THOUHAZEAU à Jean.Luc ARMAND - Lydie ANGELY à Sylvie SCHELCHER-GENEAU DE LAMARLIERE - Patrick COUZINEAU à Philippe LABARDIN - Joël HOCQUELET à Sophie BORDERIE - Jacques BRO à Francis DUTHIL - Liliane BORDES à Liliane KULTON - Eric BOUCHAUD à Maryline DE PARSCAU

Secrétaire de Séance

Michel COUZIGOU

Dossier n°3 - INFORMATION - REHABILITATION DE L'ALSH DE MARMANDE

Exposé des motifs

En raison de la vétusté du site actuel de l'ALSH de Marmande, la conférence des Vice-Présidents du 6 septembre 2018 a souhaité la constitution d'une inter-commission composée d'élus des commissions Enfance, Travaux et de la commune de Marmande. Elle est chargée d'étudier le site le plus opportun pour accueillir cet équipement parmi la douzaine de sites évoqués.

A l'issue de cette inter-commission et de la visite du site, la réhabilitation de l'actuel ALSH est apparue la solution la plus opportune : localisation idéale à proximité de nombreux équipements de loisirs, coût de la réhabilitation nettement inférieur à celui d'une construction neuve, mutualisation d'une partie des locaux avec la commune, superficie du site permettant un grand nombre d'activités au sein de la structure...

Il est proposé que la réhabilitation du site soit étudiée selon deux scénarios :

- L'acquisition d'une parcelle mitoyenne permettant de repenser l'accès au site (sécurisation de l'accès mutualisé avec l'école et augmentation des capacités de stationnement...).
- La réhabilitation du site en l'état tout en veillant à optimiser la desserte actuelle (accès et stationnement) afin de minimiser les nuisances auprès des riverains. Plusieurs possibilités sont envisageables : création d'un arrêt de bus rue Georges Braque, acquisition d'une parcelle en cœur du quartier pour du stationnement, aménagement d'un parking pour le personnel et/ou création d'une voie de desserte à l'intérieur du site....

Le coût prévisionnel de réhabilitation des bâtiments est évalué à 1 500 000€ TTC, hors aménagements extérieurs, mobilier et VRD. La somme totale de 1 870 000€ est inscrite au PPI de l'Agglomération en vue de la réalisation du projet. La somme de 150 000€ a été inscrite au budget 2019 afin de lancer la maîtrise d'œuvre et de réaliser des travaux urgents de réhabilitation de la toiture du bâtiment dédié à l'accueil et à la restauration.

Des subventions auprès de la CAF, et d'éventuels autres partenaires seront sollicitées pour la réalisation du projet.

Résultat du vote

<i>Votants</i>	74	
<i>Pour</i>	74	
<i>Contre</i>	/	
<i>Abstention</i>	/	

Publication / Affichage

Le 15 février 2019

Fait à Fauillet, le 14 février 2019

Daniel BENQUET
Président de Val de Garonne Agglomération,